



L'humidité dans les parois

Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre pour des bâtiments sains et pérennes

Durée : 1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Humidité

Date : 2 décembre 2022

Lieu : Mulhouse (Grand Est)

Intervenant(s) : **Samuel COURGEY**, Expert technique Bâtiment et Environnement, Association Arcanne, Formateur DDQE (Arcanne)

Programme de formation

Rappel des notions et des enjeux

Pérennité des parois, efficacité thermique, sources d'humidité

Les transferts d'humidité dans les parois

- Mode de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau
- Repérage des zones de condensations (point de rosée)
- Comportement des matériaux
- Choix à réaliser pour des parois pérennes

Etude des principaux systèmes constructifs

- Comprendre le comportement des bâtiments anciens vis-à-vis de l'humidité
- Comprendre le comportement des murs anciens
- Principes à respecter pour isoler un mur ancien sans le dégrader
- Repérage des murs à « risques » et précautions à prendre

Focus sur les points sensibles

Ponts thermiques, réseaux, canalisations...

+ Présentations des annexes (matériaux hygroscopiques, base de données matériaux, fiches isolants...)

Objectifs de formation

- Comprendre la problématique de l'humidité dans les parois
- Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation

- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 9,4/10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

02/02/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)